



CAHIER DES CHARGES

Acquisition et déploiement de licences Microsoft

365

I. Contexte :

La Société Nationale des Pétroles (SONAP) est une Société Anonyme (SA) placée sous la tutelle de la présidence.

Elle a pour mission la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement dans le domaine des hydrocarbures aussi bien en amont qu'en aval.

La SONAP étant une société légalement constituée et au regard du caractère sensible des données gérées, aussi pour des raisons de sécurité à décider de mettre tous ses logiciels et applications sous licences.

L'objet du présent document est de définir les termes de référence relatifs à l'acquisition de licences Microsoft 365 Pour tout le parc informatique de la SONAP.

Ce document définit le cadre de la prestation demandée pour répondre aux besoins notamment en termes de Performances, fiabilité et respect des normes.

II. Description :

Il s'agit de 300 Licence Microsoft 365 BUSINESS PREMIUM caractérisés comme suit :

N°	Description	Quantité
1	LOGICIEL <ul style="list-style-type: none">• Microsoft 365 Business Premium ABONNEMENT <ul style="list-style-type: none">• Un (1) an SERVICES <ul style="list-style-type: none">• Aider à l'installation et au paramétrage au niveau des utilisateurs ;• Formation à l'utilisation du logiciel ;	300

III. Transfert de compétences

L'exploitation de la solution étant assurée par la SONAP, la présente consultation inclue une prise en main des produits installés couvrant notamment les aspects suivants :

- Le suivi des opérations usuelles ;
- L'administration du système et la solution de sécurité

- Le paramétrage des fonctions clés.

Cette prise en main devra durer le temps nécessaire pour que cette personne soit à mesure de maîtriser l'administration et user d'un savoir-faire sans assistance de la part du prestataire.

IV. Assistance technique et maintenance

La consultation intègre les prestations de maintenance suivantes :

- Mises à jour mineures ;
- Mises à jour contextuelles et dynamiques ;
- Assistance à l'accès au support technique.

Dans le cadre de l'exploitation des logiciels, le soumissionnaire doit être disposé à apporter une assistance technique.

Cette assistance pourrait se faire à distance pour les interventions qui ne nécessitent pas une expertise avancée ainsi que les mises à jour des logiciels qui doivent être gratuites.

V. Constitution du dossier et critères d'évaluation

Les offres devront contenir :

- Une Offre technique et financière
- Les documents Juridiques et Fiscaux

VI. Conditions d'utilisation :

La SONAP exigera du fournisseur le respect des caractéristiques indiqués et la qualité des équipements livrés.

VII. Mode de paiement

Le paiement se fera de la manière suivante :

- 50% à la signature du contrat d'achat
- 50% à la fin des travaux suivit d'un procès-verbal établi par le client

NB: Les offres doivent être soumises uniquement par courrier électronique à l'adresse infos@sonapguinee.com

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 25/11/2022